Fiche de poste N°FPS0122-V3

ERGOTHERAPEUTE

UNITE SAINT FLORENTIN
et
FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

1 – Définition :
La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier.
L'ergothérapeute affecté à l'Unité Saint Florentin et au Foyer d'Accueil Médicalise est un professionnel expérimenté ou non, avant tout motivé pour développer et renforcer ses compétences dans l'évaluation et l'accompagnement des personnes atteintes de troubles du spectre autistique avec déficience intellectuelle et dans les dynamiques éducatives. Ce professionnel possède une maturité suffisante, nécessaire aux soins de cette population.

2 – Conditions d'exercice :
Activités auprès d'adultes handicapés porteurs de troubles autistiques. L'ergothérapeute s'inscrit dans la dynamique du projet du pôle. Il travaille un projet professionnel individuel d'évolution au sein du service qui pourra être réévalué régulièrement. L'ergothérapeute assure les soins sur prescription médicale, en lien avec ses compétences et contribue à la dynamique éducative en fonction de l'organisation instituée. Il est placé sous la responsabilité directe du cadre de santé ou du cadre socio-éducatif de l'unité qui réalise un entretien de progrès annuel et son évaluation.

Lieu d'exercice de l'activité : Unité Saint Florentin et Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Magnolias »

Répartition de temps d'activité : 50 % USF – 50%FAM

Horaires-Roulements-Rythme de travail : Activité en semaine et horaires à la journée

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
- Organiser son travail en fonction des activités du service - Recueil d'informations sur le(s) patient(s) : anamnèse, antécédents, bilans des acquis et des potentialités… - Accueil du patient. Évaluation du handicap, Rédaction de bilans. - Imaginer une prise en charge en fonction de besoins liés à la pathologie, au handicap et aux spécificités de ceux-ci - Proposer des appareillages et des aides techniques appropriées notamment des outils de communication - Participer aux synthèses (relèves de service) - Mise en œuvre des prescriptions médicales - Rédaction du DPUI à chaque fin de séance et transmissions orales - Mettre à jour la traçabilité de son activité	- Savoir être autonome dans la gestion des prises en charge et en même temps s'inscrire dans le projet éducatif et de soins du patient de façon coordonnée avec l'équipe pluridisciplinaire - Savoir se positionner en tant que soignant, avec les spécificités du métier d'ergothérapeute, à l'intérieur d'une équipe pluridisciplinaire - Savoir mettre le patient en confiance et faire preuve d'empathie - Mettre en place des activités adaptées aux besoins des patients en tenant compte de leurs capacités : physiques, cognitives, psychologiques… - Savoir gérer la maintenance de l'activité et le bon fonctionnement de celle-ci - Travailler en équipe pluridisciplinaire - Favoriser le coopération avec les patients et entre eux - Favoriser la créativité et une dynamique dans le groupe - Participer aux projets de la structure, conseils de service…

	- Être personne ressource auprés du personnel soigannt pour mise en application des outils de communication verbale et/ou non verbale au sein du service

3 - <u>Relations professionnelles spécifiques</u> :

Elles s'inscrivent dans une démarche participative intra et extra hospitalière

- Internes à l'établissement : médecins, psychologue, cadre du service et l'ensemble des personnels paramédicaux et socio-éducatifs

- A l'extérieur de l'établissement : différents services sociaux, CMP des secteurs, partenaires...

Siège social
32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr